

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers — 31500 TOULOUSE **Association régie par la loi du 1**er **juillet 1901** Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

PROCES VERBAL

BUREAU REGIONAL

Samedi 25 mai 2024 à 09h00 Maison du Basket – 36 Avenue de l'Hers, 31500 Toulouse

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en présentiel et en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 9 membres sont présents sur 9.



Présents:

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali (visioconférence)

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno (visioconférence), PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe

Assistent:

Madame MANZANO PEREZ Justine (Assistante de Direction)

Messieurs BOISSE Jean-Pascal (visioconférence), CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional), RODRIGUEZ Eric (Directeur Territorial) et SANTOS David (Secrétaire Général Adjoint)

Invités excusés :

Madame FILLIATRE Aurore (Directrice-Adjointe)
Monsieur MOULIN Jacob (Directeur-Adjoint)

•••••

Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 13.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Liste des Candidatures au Comité Directeur Régional pour la mandature 2024/2028
2	Ordre du Jour Assemblée Générale / Texte des Résolutions / Convocation
3	Comptes Annuels
4	Budget Prévisionnel
5	Dispositions Financières

Le Président ouvre la séance à 09h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

•••••

1. Instances:

1.1. Ouverture par le président

1.1.1. Etat des Licences

1.2. Assemblée Générale 2024

- 1.2.1. Retour Commission Electorale
- 1.2.2. Hommage Jean-Pierre SIUTAT
- 1.2.3. Projet d'Ordre du Jour et des Résolutions
- 1.3. Préparation du Plan de Développement 2024-2028 : point sur les avancées
- 1.4. Affiliations, renouvellements et modifications des structures sur le territoire

2. Tour des Pôles par les Vice-Présidents :

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

- 2.1.1. Point RH
- 2.1.2. Point Financier
 - 2.1.2.1. Point d'actualités
 - 2.1.2.2. Clôture et présentation des comptes annuels
 - 2.1.2.3. Plan Régional de Reconquête Plan 2
 - 2.1.2.4. Budget Prévisionnel et Dispositions Financières

2.2. Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)

2.2.1. Colosse aux Pieds d'Argile

2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

- 2.3.1. Formation de Cadres
- 2.3.2. CFA Occitanie Sport Animation
- 2.3.3. Formation des Joueurs
 - 2.3.3.1. PPF
 - 2.3.3.2. Points d'actualités
- 2.3.4. ERO (Christophe RODRIGUEZ)
 - 2.3.4.1. Stage « Reper 6 » Eric SANS

2.4. Promotion Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

- **2.4.1.** 3x3
- **2.4.2.** 5x5
- 2.4.2.1. Finales Régionales
- 2.4.2.2. Demande du Stade Toulousain Basket Equipe Espoirs

3. Tour de table



1. Instances:

1.1. Ouverture par le président

Jean-Jacques DESSAINT souhaite remercier les membres du Bureau Régional pour cette mandature passée. Il rappelle que la Ligue Occitanie a souvent été prise pour exemple par toutes les instances et ce grâce au travail et à l'investissement de tous.

Il souhaite remercier également les collaborateurs pour leur professionnalisme et l'aide précieuse qu'ils apportent saison après saison sur chacune des thématiques permettant le bon développement de notre Ligue.

1.1.1. Etat des Licences

La Ligue Occitanie a dépassé les 44 000 licenciés sur l'ensemble de la région ce mois-ci.

Total par comité / comparaison	TOTAL			Saison 2022/2023					
Total par confile / comparaison	F	М	Total	F		M		Total	
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	526	991	1517	511	15	913	78	1 424	93
0030 - COMITE DU GARD	1 297	2 863	4 160	1 232	65	2 821	42	4 054	106
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	4 826	8 417	13 243	4 5 7 4	252	8 033	384	12 607	636
0032 - COMITE DU GERS	1 349	1 283	2 632	1 261	88	1 252	31	2 513	119
0034 - COMITE DE L'HERAULT	2 108	4 866	6 974	1897	211	4 752	114	6 649	325
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	1 236	1 151	2 387	1 2 2 4	12	1 073	78	2 297	90
0081 - COMITE DU TARN	1 214	1 985	3 199	1 1 1 1 1	103	1 999	-14	3 110	89
1166 - COMITÉ TERRITORIAL AUDE/PYRÉNÉES-ORIENTALES	1 378	3 009	4 387	1 254	124	2 927	82	4 181	206
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	1 307	1 388	2 695	1 217	90	1 386	2	2 603	92
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	1 141	1 670	2 811	1 079	62	1 619	51	2 698	113
Total - Ligue Régionale	16 382	27 623	44 005	15 360	1022	26 775	848	42 136	1869
	37,2%	62,8%		36,5%		63,5%			

1.2. Assemblée Générale 2024

1.2.1. Retour Commission Electorale

La Commission Electorale s'est réunie le lundi 13 mai afin de statuer sur les candidatures reçues au siège de la Ligue pour l'élection au Comité Directeur Régional pour la mandature 2024/2028. A la suite de l'ouverture de toutes les candidatures, trois postes restent vacants dont les deux postes des moins de 26 ans (une femme et un homme). La liste des candidats à l'élection du Comité Directeur Régional de la Ligue Occitanie pour la mandature 2024/2028 se trouve en annexe 1.

1.2.2. Hommage à Jean-Pierre SIUTAT

Jean-Pierre SIUTAT sera le représentant de la FFBB à l'Assemblée Générale de la Ligue le 22 juin 2024 à Cap Découverte (81). Les membres du Bureau Régional ont échangé sur un hommage à effectuer au président fédéral lors de sa prise de parole.

1.2.3. Projet d'Ordre du Jour et des Résolutions

Pour rappel, tous les présidents de pôles doivent envoyer leur compte rendu à Huguette CHAPPAT, Jean-Jacques DESSAINT et Justine MANZANO PEREZ avant le 5 juin afin qu'une relecture soit effectuée avant diffusion de la plaquette de l'Assemblée Générale aux clubs.

Huguette CHAPPAT présente aux membres du Bureau Régional différents documents soumis au vote du Bureau Régional pour validation lors du prochain Comité Directeur Régional qui aura lieu le 8 juin à Montauban.

Les documents sont les suivants : Ordre du Jour, Texte des Résolutions et dernière Convocation. Annexe 2.

Délibération : Etes-vous d'accord pour valider ces trois documents afin de les présenter au Comité Directeur Régional pour validation avant diffusion aux clubs ?

Votants: 9 POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENSION: 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents. Ces documents seront présentés au prochain Comité Directeur Régional pour validation.

1.3. Préparation du Plan de Développement 2024-2028 : point sur les avancées

<u>3x3</u>: un tableau a été envoyé par Anne-Lise PY à tous les comités afin de recueillir un maximum de chiffres pour effectuer un bilan sur la dernière mandature. Une réunion s'est déroulée le mardi 7 mai pour faire la synthèse du retour des comités et échanger sur des axes d'amélioration et de développement pour le 3x3 pour la prochaine mandature.

<u>Compétitions 5x5</u> : il n'y a à ce jour pas eu de suite aux précédentes réunions. Il faudra travailler en début de saison prochaine pour la saison 2025-2026.

De plus, Jean-Jacques DESSANT informe les membres présents que la Ligue a fait la demande pour obtenir deux accessions de Pré-Nationale à Nationale Masculine 3 à partir de la saison prochaine. Dans l'attente d'un retour de la FFBB à ce sujet, il questionne les membres du Bureau Régional quant à leur préférence pour le mode d'accession à ce niveau supérieur. Il y a deux options qui sont retenues afin d'établir un vote : une montée par secteur (MED et PYR), une montée lors de la phase régulière de championnat et l'autre lors de Play-Off.

Délibération : Préférez-vous une montée par secteur ou une montée en phase régulière puis une pour le vainqueur des « Play-Off » ?

Votants: 9 PAR SECTEUR: 1 ACCESSION SAISON PUIS PLAY-OFF: 8 ABSTENSION: 0

Les membres du Bureau Régional présents ont voté à la majorité pour une montée suite à la phase de saison régulière puis une montée suite à la phase des « Play-off ».

Cette délibération sera soumise au vote du prochain Comité Directeur Régional pour validation.

Formation Dirigeants : volonté de créer un projet identifié « parcours du bénévole » avec 4 actions qui s'y rattachent :

- Base documentaire + capsules vidéos sur les thématiques transversales: mise en place de formations/informations en présentiel ou visioconférence pour les détailler le cas échéant, utilisation du nouvel outil de la FFBB Teach Up (qui remplacera Sporteef)
- Autour du Basket : maintien de l'action, en revoyant les aspects pédagogiques, et le format. Peut-être proposer les interventions terrains comme revalidation dans le cadre du statut du technicien ?
- Séminaire des dirigeants : 1 fois dans le mandat, avec des temps conviviaux (Escape Game du bénévole...)
- DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) : mettre en place l'accompagnement des clubs avec Loïc Condé par exemple (audit des clubs)

1.4. Affiliations, renouvellements et modifications des structures sur le territoire

Dernières évolutions des modifications de structures :

Definitions des modifications de structures.									
Comi -1	Structure	Type	Avis LR -T	Date Avis	Commentaires	Avis Comité 💌	Décision FF		
0031	CTC Basket Cœur de Garonne	Renouvellement CTC	Favorable	18/04/2024	-	Favorable			
0031	CTC Union 31 Nord	Fin de la CTC	Favorable	28/04/2024	Launagu et BC & Bruguières BC	Favorable			
0031	Horizon Nord Est Toulousain	Renouvellement CTC	Favorable	01/05/2024	Changement de nom : CTC BCN31	Favorable			
0031	CTC Confluent Basket	Renouvellement CTC	Favorable	03/05/2024		Favorable			
0032	Gers Est Basket	Renouvellement CTC	Favorable	19/04/2024	changement de nom: CTC GIM	Favorable			
0034	CTC Basket Ouest Héraullt	Modification CTC	Favorable	16/04/2024	retrait ES Paulhan	Favorable	Validation		
0034	Centre Hérault Basket	Création CTC	Favorable	28/04/2024	ES Paulhan Basket & Lod ève BC & St André BCH	Favorable			
0034	CTC Castelnau Montpellier Basket Métropole	Création CTC	Favorable	28/04/2024	CAB Montpellier & Castelnau B.	Favorable			
0030	CTC Vergèze Milhaud Basket	Modification CTC	Favorable	29/04/2024	retrait Nimes Basket et chigt de nom	Favorable			
0034	CTC Montpellier St Gély Basket	Création CTC	Favorable	mail	Montpellier B. Mosson & St G ély Basketball	en attente d'avis			
0081	CTC BAB'SS	Renouvellement CTC	Favorable	15/04/2024	-	Favorable	Validation		
1166	CTC Cabestany - Elne	Renouvellement CTC	Favorable	15/04/2024	-	en attente d'avis	Validation		
1248	CTC Elan Aveyron Basket	Modification CTC	Favorable	28/04/2024	retrait Rodez A.B.	Favorable			
4682	Grisolles - Castelball - Villemur	Création CTC	Favorable	28/04/2024	B. Grisolles & Castelball City & Villemur BC	Favorable			
4682	Caussade - Gimbelet	Création CTC	Favorable	29/04/2024	SA Caussade & Gimb elet BC	Favorable			
4682	CTC Avenir Lot Basket	Modification CTC	Favorable	12/05/2004	Rajout: Pradines L.B.	Favorable			

Magali FERRIER informe que le Comité de l'Hérault va faire parvenir un avis favorable pour la CTC Montpellier St Gély Basket.

Bruno MARITON informe que le Comité vient de donner un avis favorable pour la CTC Cabestany-Elne.

La CTC Union Gascogne (32) n'apparait pas sur le tableau car elle a déjà été validée en Bureau Fédéral.

Enfin d'autres CTC sont en attente d'avis :

- CTC Direction Territoriale Quissac St Hippolite du Fort (30): convention à actualiser
- CTC L2C 81 (81): dérogation du Bureau Fédéral en amont en lien avec l'Union du club US Carmaux
- CTC Montpellier Méditerranée Métropole Basket (34) / CTC Grand Albigeois (81) : fin de ces CTC en parallèle de leurs nouvelles demandes.

2. Tour des Pôles par les Vice-Présidents :

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1. Point RH

Une réunion du groupe RH s'est tenue le 21 mai, plusieurs sujets ont été abordés :

- Les recrutements sont lancés pour les différents postes en apprentissage (Assistant(e) en Communication et Chargé(e) de Promotion et Développement), des entretiens sont à venir et seront menés par Aurore FILLIATRE et Justine ROMBOLETTI.
- Vincent PINHO a commencé sa formation DESJEPS, son contrat en CDI a été suspendu le temps de cette formation,
 faisant place à un contrat d'apprentissage le concernant.
- Pour pallier à la formation de Vincent et au départ de Nils POULARD (fin de l'alternance), la Ligue a diffusé une offre d'emploi pour un Conseiller Technique Fédéral basé sur le secteur Méditerranée. 15 candidatures ont été reçues et étudiées, les entretiens vont débuter la semaine du 28 mai.
- Afin de remplacer Justine MANZANO pendant son congés maternité, un appel à candidature au poste d'assistante de direction va être diffusé pour un CDD de remplacement du 1^{er} août au 31 décembre.

2.1.2. Point Financier

2.1.2.1. Point d'actualités

La Ligue utilise aujourd'hui le logiciel comptable Quadratus. Ce logiciel a été racheté par CEGID qui n'actualise plus le système de facturation. Ce changement pose donc des problèmes dans notre fonctionnement et une recherche s'est portée vers un nouveau fournisseur : PENNYLANE (ciblage des entreprises PME/TPE). Le pôle comptabilité a fait part de ce souhait de changement au Commissaire aux Comptes qui n'a pas de réticences à ce changement et à ce fournisseur. Eric RODRIGUEZ demande aux membres du Bureau Régional présents de délibérer sur ce futur changement de logiciel.

Délibération : Etes-vous d'accord pour changer de fournisseur pour notre logiciel comptable ?

Votants: 9 POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENSION: 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

Une information sera apportée dans les prochains jours à PENNYLANE afin de leur notifier ce changement. A noter, que les comptes seront clôturés par l'Assemblée Générale, le changement ne pourra se faire qu'à compter de juillet 2024.

2.1.2.2. Clôture et présentation des comptes annuels

La clôture des comptes s'est effectuée en deux temps : du lundi 13 au mercredi 15 mai 2024 en présence de l'experte comptable puis présentation au Commissaire Aux Comptes le mercredi 22 mai au matin pour validation. *Annexe 3*. Le résultat net comptable se solde par un déficit de 6792€.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 3 672 K€ contre 3 031 K€ pour l'exercice précédent soit une augmentation de 21%. Cette hausse est la résultante de l'évolution positive du nombre de licenciés et des recettes afférentes mais aussi de toutes les nouvelles prestations réalisées cette année, en particulier dans le domaine de la formation des techniciens.
- Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 3 822 K€ contre 3 113 K€ pour l'exercice précédent soit une augmentation de près de 23%. Cette hausse est en corrélation avec l'évolution des produits.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 869 K€ et représentent près de 23% des charges totales, soit un niveau stable par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevés à la somme de 79 K€ et représentent 2% des charges.

Quelques éléments du bilan :

- Actif immobilisé reste relativement stable à 271 K€ (-5 %), les amortissements étant en partie « compensés » par quelques investissements récurrents en matériel.
- Actif circulant reste au même niveau que l'exercice précédent. A noter le niveau maintenu des disponibilités financières (autour de 300 K€) et des placements (autour de 325 K€)
- Passif Fonds propres restent d'un très bon niveau et évoluent peu à 572 K€
- Passif Dettes Emprunts PGE encours 98 K€

Les points remarquables et variations notables :

- L'évolution positive du nombre de licenciés avec un nouveau record historique à plus de 44 000, ce qui a évidemment un impact sur les chiffres présentés.
- Les cotisations encaissées (licences, mutations et assurances) ressortent à 1 828 K€ (+ 19%) pour 1 085 K€ reversées (+ 24%) pour un produit net de +743 K€. Sur l'exercice précédent le produit net ressortait à +649 K€.

- Les prestations de services (IRFBB) continuent de progresser à 870 K€ (+17%) même si on peut penser que l'on va atteindre rapidement un plafond.
- Cette activité en progression permanente génère des frais supplémentaires en termes d'hébergement (522 K€ +25%) et de frais de déplacements (112 K€ +14%) d'autant plus que les prix ont notablement augmenté sur ce type de prestations.
- On note également la forte augmentation des produits d'arbitrage à 581 K€ (+ 55%) à mettre en parallèle avec les frais d'arbitrage à 536 K€ (+51%). Ces chiffres laissent à penser que beaucoup plus de rencontres ont été couvertes cette année.
- Concernant les subventions perçues (région, Etat, ANS), légère baisse à 123 K€ (- 5%) mais on sait que toutes les demandes possibles sont réalisées. Peut-être néanmoins une tendance qu'il faut bien garder à l'esprit.
- Concernant l'effectif, maintien à 17 salariés en CDI. Mais avec l'arrivée de 3 apprentis tout au long de 2023. Les salaires et les charges sociales sont en hausse, effet conjugué de la réévaluation du Salaire Minimum Conventionnel ainsi que le passage au statut cadre ou au forfait jour de certains salariés, voire également l'imputation comptable des heures supplémentaires.
- Concernant les produits exceptionnels dans lesquels on reprend tout ce qui est « amendes », la partie « dossier discipline » se maintient autour de 55 K€ (+1 K€ par rapport à l'exercice précédent) mais forte augmentation pour la partie « diverses » (de 14 K€ à 45 K€) du fait en grande partie des pénalités pour non-respect du statut de l'entraîneur.
- La Ligue a été contrôlée par l'Urssaf sur l'exercice, cela a généré un produit à recevoir de 4.128 € sur l'exercice.

→ David SANTOS a quitté la réunion à 11h50

2.1.2.3. Plan Régional de Reconquête – Plan 2

Le plan a démarré avec un Plan 1 à plus de 128 000€. Suite à ce Plan 1, un deuxième Plan s'est créé en 2022.

Dans le plan 1, le bureau régional a décidé de proroger d'une saison en juin 2023. Depuis, les deux derniers axes du plan ont été très peu sollicités (3x3 pour les comités et Formation pour les clubs n'ayant pas bénéficié d'aide sur les deux saisons précédentes). Le plan 1 est donc arrivé à son terme.

Sur le plan 2 (50 000 € initial) 21 380.43 € ont été utilisés cette saison. Il reste donc 28 619.57€ sur ce Plan 2.

Axes	Fin 2022/2023	Utilisation 2023/2024	Fin du plan 1	Reste pour 2024/2025	
Axe 1 - Formation	6 013 €	147,96€	5 865,04 €		
Axe 2 - Dirigeants	FINI	- €	- €		
Axe 3 - Kits matériels / Clubs & MicroBasket	FINI	- €	- €		
Axe 4 - 3x3 / Comités	6 000 €	1 058,94 €	4 941,06 €		
S/Total - Saisons 2021/22 et 2022/23	12 013 €	1 206,90 €	10 806,10 €		
Axe 5 - Kits matériels / Basket Santé	12 500 €	- €		12 500,00 €	
Axe 6 - 3x3 / Opération Ballons	12 500 €	16 420,80 €		- 3 920,80 €	
Axe 7 - 3x3 / Opens Plus	25 000 €	4 959,63 €		20 040,37 €	
S/Total - Saisons 2022/23 et 2023/24	50 000 €	21 380,43 €]		

TOTAL	01/05/2023	<u>S/total</u> - saison 2023/2024	01/05/2024
TOTAL	62 013 €	33 393,43 €	28 619,57 €

Eric RODRIGUEZ propose aux membres du Bureau Régional présents de proroger le Plan 2 d'une saison.

Délibération : Etes-vous d'accord pour proroger le Plan 2 sur l'exercice 2024/2025 ?

Votants: 9 POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENSION: 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

2.1.2.4. Budget Prévisionnel et Dispositions Financières

Le budget prévisionnel est construit sur une base de licenciés de 40 000. Au niveau des activités de la Ligue, nous restons sur le même dispositif de la saison qui vient de passer. Nous avons donc juste ajusté certains chiffres par rapport au réalisé de l'exercice qui vient de se terminer. Ce budget prévisionnel s'élève à 3 693 480€ (total des charges/produits) et prend également en compte les nouvelles dispositions financières. *Annexe 4*.

Concernant les dispositions financières (*Annexe 5*), les principales modifications apportées sont : les licences (+1€ au socle), les indemnités des officiels (en lien avec l'augmentation des minimas par le Comité Directeur Fédéral), les forfaits financiers, l'intégration des modifications validées par le Comité Directeur Fédéral, le statut des techniciens (augmentation de la pénalité pour non-conformité en PN et R2), augmentation du tarif horaire et unité d'éclairage du gymnase.

Pour rappel, concernant la résolution aux sujets des dispositions financières lors de l'Assemblée Générale, les statuts de la Ligue Occitanie indiquent (Article 7) que « L'Assemblée Générale Ordinaire adopte le budget prévisionnel proposé par le Comité Directeur. Elle fixe le prix du remboursement des frais de déplacement, de missions ou de représentations effectués par les membres du Comité Directeur dans l'exercice de leurs activités dans la limite du plafond constitué par les tarifs fédéraux. » Cela signifie que toutes les autres décisions sont à la discrétion et à l'appréciation du Comité Directeur Régional.

Jean-Jacques DESSAINT demande aux membres du Bureau Régional présents de délibérer sur ces documents afin de les présenter au Comité Directeur Régional le samedi 8 juin à Montauban.

Délibération: Etes-vous d'accord pour valider le budget prévisionnel et les dispositions financières pour la saison 2024/2025 afin de les soumettre au prochain Comité Directeur Régional ?

Votants: 9 POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENSION:

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

Le budget prévisionnel et les dispositions financières seront présentés au prochain Comité Directeur Régional pour validation.

→ Bruno MARITON a quitté la réunion à 12h30

2.2. Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)

2.2.1. Colosse aux Pieds d'Argile

Tous les ans la FFBB offre une intervention de l'association Colosse Aux Pieds d'Argile par ligue (dans le cadre de leur convention nationale). Cette année la Ligue Occitanie ne l'avait pas utilisé et a été sollicitée par le club de Carcassonne pour pouvoir en bénéficier. Cette demande a été acceptée par Jean-Jacques DESSAINT et la FFBB, les interventions sont prévues le lundi 10 juin et le jeudi 14 juin à destination des licenciés et encadrants/dirigeants par groupes de 15.

→ Bruno MARITON a rejoint la réunion à 12h50

2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.3.1. Formation de Cadres

Les évaluations ont débuté sur toutes les sessions de formations.

L'IRFBB s'est réunie le jeudi 2 mai pour échanger sur les projections des formations en Occitanie et notamment l'ouverture du BPJEPS de Tarbes.

A noter qu'il devrait y avoir des interventions en semaine pour le DETB la saison prochaine.

L'organisation des missions de chacun est en cours. L'IRFBB grandit, il faut arriver à trouver une fluidité et un fonctionnement qui évite la surcharge de travail pour l'ensemble des collaborateurs.

2.3.2. CFA Occitanie Sport Animation

L'Assemblée Générale du CFA Occitanie Sport Animation s'est déroulée le jeudi 16 mai, Jean-Jacques DESSAINT était présent pour représenter la Ligue.

Pour rappel, nos formations BPJEPS sont actuellement portées par le CFA Occitanie Sport Animation. Il est important de souligner qu'en parallèle, la FFBB est en train de travailler pour que son CFA devienne plus intéressant que les CFA des Régions. La Ligue a pris un engagement auprès du CFA Occitanie de terminer jusqu'à la fin de saison 2024-2025 les sessions des BPJEPS de Mauguio, Nîmes et Toulouges. Celui de Tarbes serait portée par le CFA FFBB à compter de la saison 2024-2025. Celui de Toulouse, lui resterait porté par le CFA Occitanie pour une durée encore indéterminée.

Jean-Jacques DESSAINT et l'IRFBB souhaiteraient qu'il y ait une homogénéité dans l'engagement de nos formations auprès des CFA en basculant tous nos BPJEPS auprès du CFA FFBB.

Cependant, il est important de souligner que malgré ces souhaits et volontés, une clause mentionnée dans le contrat avec le CFA Occitanie Sport Animation empêcherait de passer l'intégralité de nos sessions BPJEPS avec le CFA FFBB. Après un échange avec le représentant du CFA et Frank CAMBUS, le CFA accepterait de déroger à la clause mais également d'ouvrir le BPJEPS de Tarbes avec le CFA de la FFBB.

La Ligue doit se positionner sur ses volontés envers les CFA pour les prochaines sessions du diplôme du BPJEPS, Jean-Jacques demande donc aux membres du Bureau Régional présents de délibérer sur ce sujet. **Délibération**: Etes-vous d'accord pour terminer les sessions de BPJEPS de Mauguio, Nîmes et Toulouges avec le CFA Occitanie Sport Animation pour la saison 2024-2025 avant d'envisager une autre solution pour la saison suivante ?

Votants: 9 POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENSION: 0

Etes-vous d'accord pour commencer le BPJEPS de Tarbes pour la saison 2024-2025 directement avec le CFA

FFBB en demandant une dérogation au CFA Occitanie Sport Animation?

Votants: 9 POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENSION: 0

Les délibérations sont adoptées à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

Ces informations seront communiquées à l'IRFBB afin de prendre attache auprès des CFA Occitanie et FFBB dans les plus brefs délais.

2.3.3. Formation de Joueurs

2.3.3.1. PPF

La Ligue et les CTS ont pour objectif pour la prochaine mandature 2024/2028 de retravailler sur un PPF d'une durée de 4 ans, accompagné d'un cahier des charges des évènements PPF valable, lui aussi, toute la durée de la mandature. L'Equipe Technique Régionale (composée des CTF de la Ligue, mais également des Comités) s'est réunie à ce sujet le 3 mai 2024 afin d'échanger sur les différents évènements qui pourraient être proposés dans un but d'amélioration de la détection du joueur et de la joueuse.

Différentes propositions ont été faites par les comités afin de répondre à ces objectifs. Les membres du Bureau Régional avec l'aide de Jean-Pascal BOISSE et Patrick CHICANNE ont échangé sur ces propositions. Des axes d'amélioration ont été étudiés suite à ces échanges et seront proposés aux présidents des comités lors du prochain Conseil des Présidents afin que le PPF 2024/2028 soit validé en Comité Directeur Régional le 8 juin.

2.3.3.2. Points d'actualités

- Entrées au pôle Espoirs : la liste n'est pas terminée secteur Montpellier car il y a un désaccord avec le nombre de places à attribuer par le collège (il y a plus de joueurs qui doivent intégrer le pôle que de places en collège). Jean-Pascal a rendez-vous avec le collège dans les prochains jours pour traiter ce sujet. La liste devrait être donnée après le 10 juin.
- Secteur Toulouse : réunion bilatérale avec le CREPS la semaine du 19 mai. Une liste de 13 garçons (avec un demipensionnaire) et 14 filles (toutes en internat) a été proposée au CREPS. A la suite de la proposition de cette liste, le CREPS a refusé 2 garçons pour dossier scolaire insuffisant. Enfin une dernière commission aura lieu le 5 juin pour attribuer les places en internat supplémentaires et permettre à tous les jeunes de cette liste de pouvoir accéder à l'internat.
- U15: A la suite du TIP à Sorgues, les deux équipes se sont qualifiées aux Finales Nationales à Angers sur la semaine de l'Ascension. Les filles terminent 5^{ème} et les garçons 7^{ème}. Suite à ce tournoi un joueur a été pré sélectionné en équipe de France U15 (Théophilus FORDUWO) + 1 joueuse en pré sélection U15 (Paula SOLIER) + 1 joueuse en pré sélection U16 avec un an d'avance (Maélyn RAVIN).
- U13 : Les deux équipes ont été aux finales nationales à Voiron lors du week-end de l'Ascension également. Les garçons ont terminé à la 4^{ème} place, les filles ont malheureusement terminé à la dernière place.
- TIC U12 : le tournoi s'est déroulé à Toulouges et Perpignan. La Ligue remercie le club de Toulouges et son président Benoit BENITEZ pour son aide lors de cette manifestation. Les vainqueurs de ce tournoi sont : le CD31 en filles, le CD34 en garçons.

2.3.4. ERO (Christophe RODRIGUEZ)

L'Occitanie était également représentée aux Finales Nationales à Angers par 3 arbitres : Corentin PARISIS, Yohan TOURE et Louis BOURDON.

Le prochain stage de recyclage des arbitres régionaux se déroulera à la Grande Motte les 14 et 15 septembre 2024.

2.3.4.1. Stage « Reper 6 » - Eric SANS

« Reper 6 » est un stage organisé par Eric SANS, membre du Comité Directeur Régional de la Ligue. C'est un stage à destination des arbitres qui se déroule en Ariège.

Eric SANS a sollicité la Ligue avec la volonté de créer un stage pour les arbitres occitans notamment les Jeunes Potentiels Régionaux. Il faut éclaircir auprès de lui, quelle est sa volonté sur ce sujet et quel rôle il souhaite que la Ligue joue dans la confection de ce stage avant de faire une communication, publicité ou autre à ce sujet.

2.4. Promotion Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.4.1. 3x3

Le Master de Région 3x3 2024 s'est déroulé le week-end du 11 et 12 mai à Caussade.

Les champions régionaux 3x3 sont désormais connus, il s'agit de :

- CASTELNAU B. (34) en U13 FEMININS
- TUB 65 (65) en U13 MASCULINS
- BLMA (34) en U15 FEMININS
- NIMES B (30) en U15 MASCULINS
- ECTB / Tournefeuille (31) en U18 FEMININS
- AVENIR MURETAIN (31) en U18 MASCULINS
- SA CAUSSADE (Quercy Garonne) en SENIORS FEMININS
- SA CAUSSADE (Quercy Garonne) en SENIORS MASCULINS

L'édition 2024 en quelques mots :

- 70 équipes participantes (12 équipes en U13F, en U13M, en U15M et en U18M, 11 équipes en U15F et U18F, 4 équipes en SM et 6 équipes en SF)
- 310 participants
- 151 matchs
- 2 jours de compétitions
- 4 terrains de pratique
- 15 marqueurs
- 12 refs

Le nombre d'équipes participantes ne cesse d'augmenter à chaque édition. Tous les comités étaient représentés.

La Ligue tient à remercier le club de Caussade pour l'organisation de cette manifestation, il y a eu de très bons retours des clubs sur l'organisation des deux journées.

Cet évènement souligne l'importance de travailler sur la formation des officiels (marqueurs et refs) pour la prochaine mandature, en effet il y avait peu d'officiels présents, le club de Caussade a du combler les manques. La Ligue remercie également les formateurs REFS Léane et Philippe et MARQUEURS Anne-Lise et Pierre pour le travail de formation effectué tout au long de l'année.

Les photos de l'évènements sont disponibles sur les réseaux sociaux.

Les finales du 3x3 entreprises se sont déroulées à Lille les 10, 11 et 12 mai 2024. Les deux équipes qualifiées sur nos finales régionales du 3x3 entreprises se sont qualifiées en quart de finale (Carglass du Gard et le Grand Auch). Elles se sont rencontrées à ce stade de la compétition et ce sont les gersois qui se sont qualifiés pour les ½ finales où ils se sont inclinés de 2 pts en prolongation. Ils ont remporté la petite finale en finissant 3^{ème} de la compétition et remportant ainsi le bronze. Félicitations à eux.

Prochaines échéances :

- Open Plus Access Junior et Super League dans les comités
- Open Plus Super League à Toulouse le samedi 29 juin
- Open Plus Junior League à Toulouse le dimanche 30 juin

2.4.2. 5x5

2.4.2.1. Finales Régionales

Les finales régionales vont débuter, rappel des dates et lieux :

- Finales Jeunes R3 Pyrénées et Accession RM3 : les 25 et 26 mai à Verfeil (31)
- Finales Jeunes R2 Secteur PYR et MED : les 1^{er} et 2 juin à Carcassonne (11) et Saint Sulpice (81)
- Finales Occitanie: les 8 et 9 juin à Montauban (82)

2.4.2.2. Demande du Stade Toulousain Basket – Equipe Espoirs

Le Stade Toulousain Basket a fait une demande à la Ligue concernant son équipe Espoirs dans le cadre du développement de son projet de formation autour du secteur masculin. Le club souhaiterait que cette équipe Espoirs, évoluant en Régionale 2, devienne une équipe « Fédérale » et puisse donc pouvoir bénéficier dans l'accession/relégation à partir de la saison prochaine.

Jean-Jacques DESSAINT demande aux membres du Bureau Régional présents de délibérer sur cette demande.

Délibération : Etes-vous d'accord pour que l'équipe « Espoirs » du Stade Toulousain Basket évoluant en R2 cette saison devienne une équipe fédérale à compter de la saison 2024-2025 ?

Votants: 9 POUR: 4 CONTRE: 5 ABSTENSION: 0

La délibération est refusée à la majorité des membres du Bureau Régional présents. Le résultat de cette délibération sera communiqué au club du Stade Toulousain Basket par le Secrétariat Général.

3. Tour de table

Gérard AVAL : informe qu'il devrait y avoir moins de dossiers disciplinaires cette saison en comparaison à la saison dernière.

Patrick CHICANNE : informe qu'il va effectuer une soirée avec les entraineurs de la CTC des Cévennes à BESSEGES.

Jean-Jacques DESSAINT : questionne sur la nécessité de chercher un professionnel pour améliorer la Commission Régionale de Discipline et/ou de former les bénévoles de cette commission lors de la prochaine mandature.

Huguette CHAPPAT / Magali FERRIER / Laurent LACAZE / Justine MANZANO / Bruno MARITON / Alain PUEL / Patrice PY / Christophe RODRIGUEZ / Eric RODRIGUEZ : RAS

Jean-Jacques DESSAINT clôture la réunion en remerciant les membres élus. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 14h15.

••••••

Prochain rendez-vous:

Réunion du Comité Directeur Régional le samedi 8 juin à 9h30 au Complexe Sportif Jacques Chirac – rue du Ramierou, 82000 Montauban

•••••

Fait à Toulouse, le 31 mai 2024.

La Secrétaire Générale, Huguette CHAPPAT

Theyport

Le Président, Jean-Jacques DESSAINT